

**ARRETE DONNANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A
MONSIEUR MICKAEL GUTRIN 1^{er} ADJOINT AU MAIRE**

Le Maire de CIZE,

Vu l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 mai 2025, fixant à deux le nombre des adjoints,

Considérant que pour la bonne marche des services municipaux, et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions soit assuré par les adjoints au Maire ;

ARRETE

Article 1 : En application de l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales, Monsieur GUTRIN, 1^{er} adjoint est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

. Affaires générales concernant l'animation et la communication.

Article 2 : Monsieur GUTRIN reçoit délégation de signature pour les attributions énumérées à l'article précédent, ainsi qu'en cas d'empêchement du Maire :

- La gestion du personnel
- Les bordereaux de mandats et de recettes.
- Les bons de commande ;
- Tous les documents en matière d'urbanisme ;
- Toute la correspondance courante ;
- La certification exécutoire des actes transmis en Préfecture ;
- De passer les actes de vente, échange, acquisition, transaction, lorsque ces actes ont été autorisés conformément aux dispositions du C.G.C.T

Par subdélégation l'ensemble des délégations données au Maire par le Conseil municipal, dans les conditions fixées par délibération du 11 juin 2020, en cas d'absence prolongée du maire.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé.

Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du JURA
- Monsieur le Trésorier de CHAMPAGNOLE

Fait à CIZE, le 24 juin 2025

Le Maire,

Philippe WERMEILLE

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BESANCON dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Transmis au Représentant de l'Etat le :

Notifié le : 26/06/2025
Signature du délégataire :

